



Creil, le 30 mars 2023

***Aux membres du Conseil
de Quartier Cavées***

Maison de la ville
03 44 29 52 24
citoyennete@mairie-creil.fr

Objet: Relevé d'informations et de décisions du Conseil de quartier du 16 mars 2023

Ordre du jour :

- Présentation des aménagements pour les circulations douces.
- Présentation des projets lauréats et "lauréat citoyen", Budget Participatif saison 4.
- Préparation des diagnostics en marchant.
- Questions diverses.

Etaient présents :

Elus municipaux :

Mme Bérénice TALL, conseillère municipale déléguée au quartier Cavées.

M. Ahmet BULUT, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, la démocratie participative et la coordination des Conseils de Quartier.

M. Emmanuel PERRIN, conseiller municipal délégué Alimentation, santé et éducation à l'environnement.

Services :

M. Geoffroy DENIS, chargé de mission Démocratie Participative.

Habitants : 25

- **1^{er} point : présentation des aménagements pour les mobilités douces.**

La ville de Creil travaille actuellement à la réalisation d'un plan vélo afin d'encourager les habitants à utiliser les mobilités douces en sécurisant les accès et en sensibilisant les usagers au partage de la voirie.

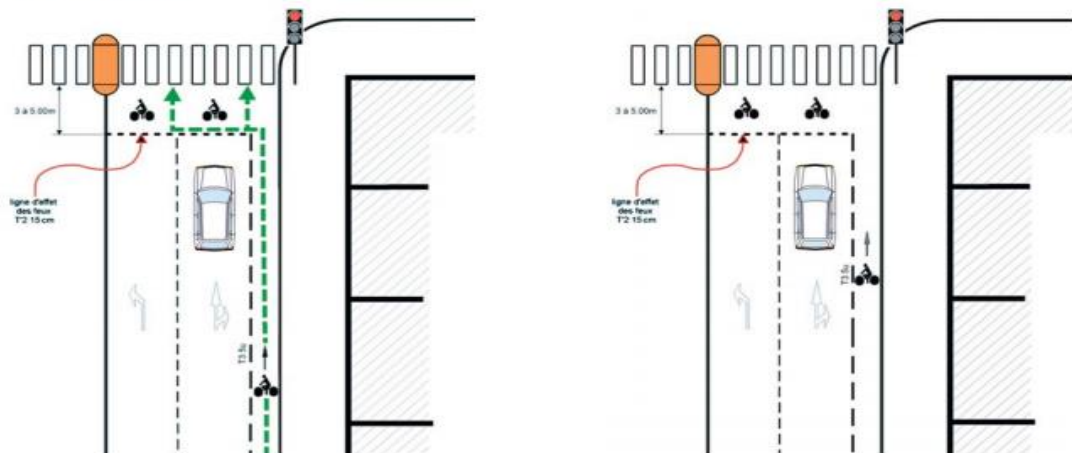
Ces premiers aménagements s'inscrivent dans une logique « d'itinéraires » plutôt que de « voies ».

Deux types d'équipements sont déployés en fonction des axes : **structurants** (principales artères de la ville et qui relient les différents quartiers), et **les autres** (permettent à chacun de rejoindre, depuis son domicile, un point d'accès au « réseau principal » sécurisé).

1- Le vélo aux feux tricolores - Le sas vélo et le tourner à droite.

- Le sas vélo permet au cycliste de profiter du feu rouge pour se positionner devant :
Cet aménagement permet de : Mieux voir et d'être vu ; Présélectionner sa voie ; Démarrer avant les véhicules à moteur ; Ne pas respirer les gaz d'échappement ; Une meilleure sécurité.

⇒ A - Le feu est **ROUGE**



*Je suis **cycliste** ... Le feu est **rouge** ...*

Je m'avance dans le sas et je me place devant les voitures arrêtées, pour aller soit tout droit, soit à gauche.

*Lorsque le feu passe au **vert**, je peux ainsi être vu des automobilistes et démarrer avant eux.*

*Je suis **automobiliste** ... Le feu est **rouge** ...*

Je m'arrête avant la première ligne d'effet des feux et je laisse donc libre l'espace (sas vélo) situé entre la ligne d'effet et le passage piéton.

*Lorsque le feu passe au **vert**, je respecte les cyclistes placés devant moi.*

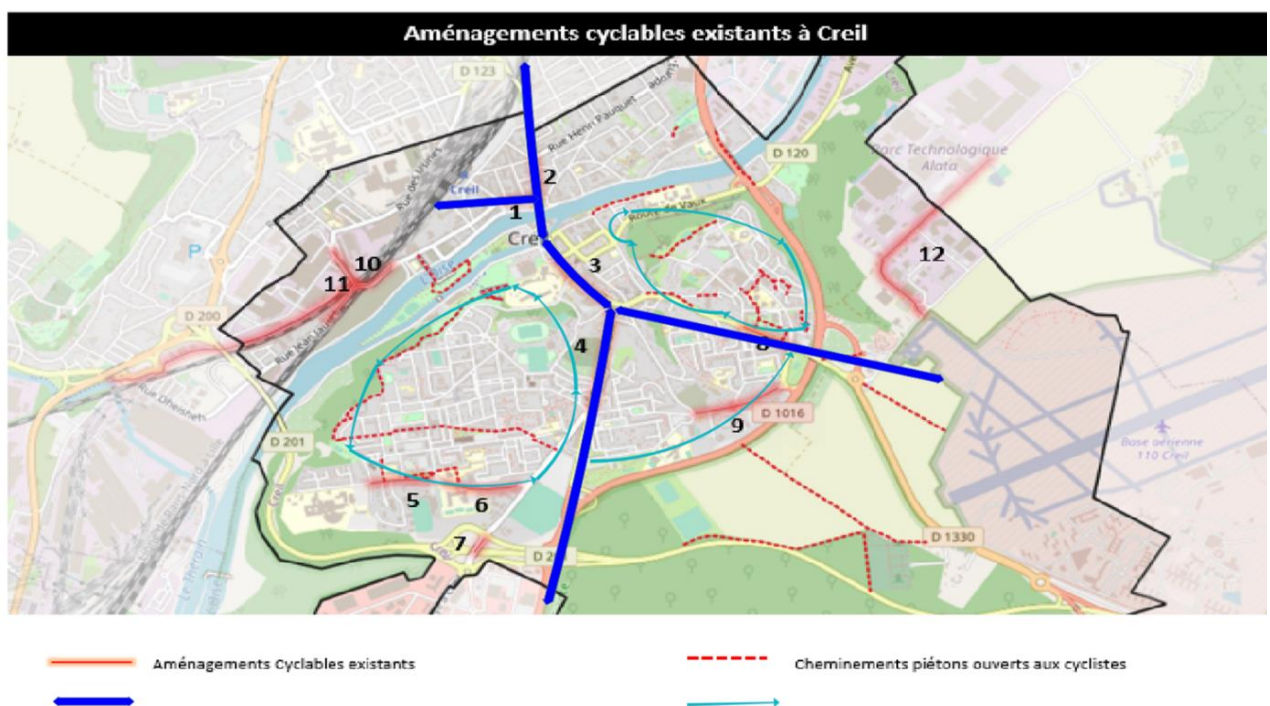
- Le cédez le passage cycliste au feu est une signalisation donnant la possibilité au cycliste de tourner à droite aux feux rouges (ou aller tout droit) dans le respect du code la route.

Cet aménagement permet : Un meilleur confort pour circuler, Raccourcir la durée du parcours des cyclistes. Plusieurs types de panneaux peuvent le signaler :



12 carrefours sont sujets à l'intégration d'un sas vélo et tourner à droite pour cyclistes :

Avenue Antoine Chanut : Couloir mixte bus/vélos
Rue Gambetta (vers Nogent sur Oise)
Rue Victor Hugo
Rue Gambetta (Pont de Creil)
Route de Vaux
Rue de la République
Rue Robert Schuman
Rue Edouard Branly
Avenue Puvis de Chavannes
Avenue Léonard de Vinci
Rue de Chantilly
Rue Blaise Pascal



2- Des rues à double-sens cyclable

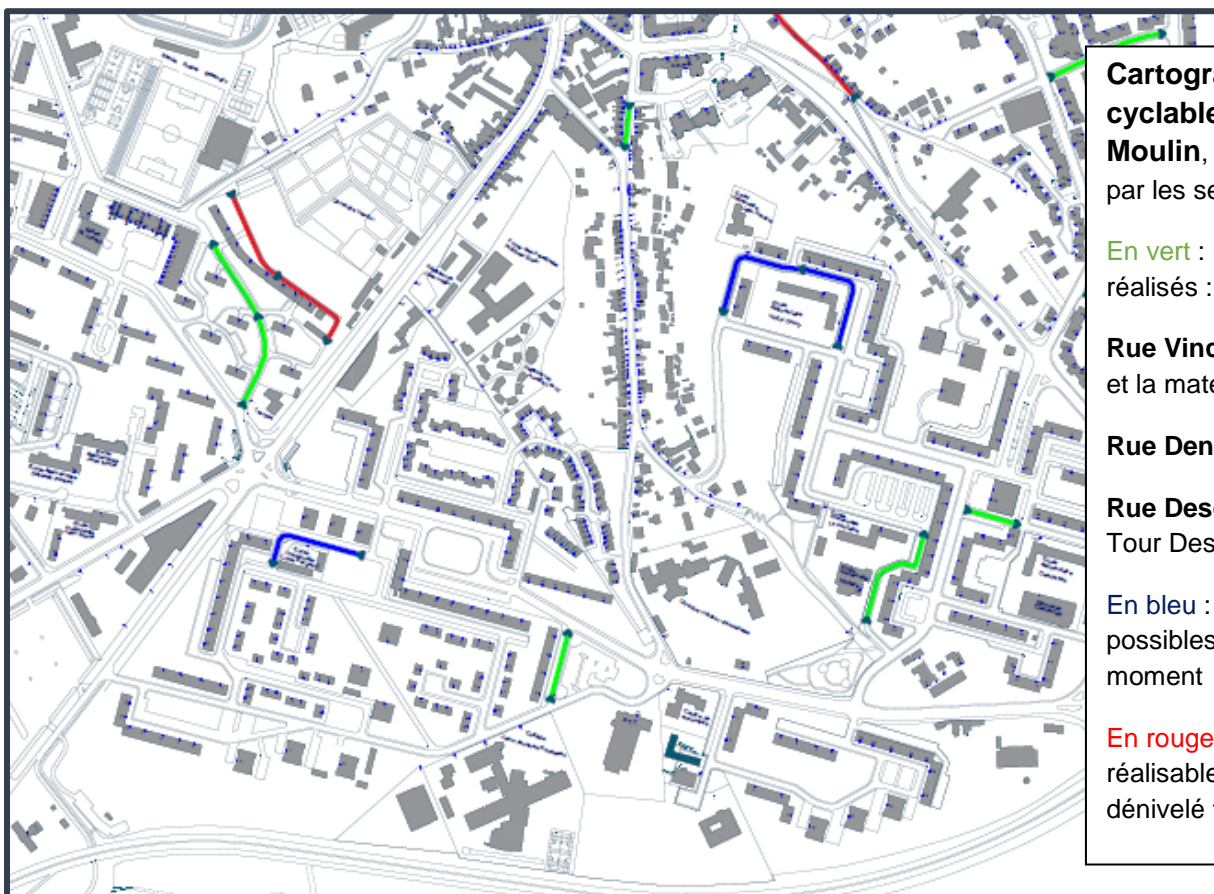
Le double-sens cyclable consiste, pour les cyclistes, à emprunter des voies à sens unique dans le sens inverse à celui autorisé pour les véhicules à moteur. Il est autorisé dans certaines rues à sens unique pour les cyclistes (interdit aux deux roues motorisées).

Cela doit permettre de raccourcir les itinéraires cyclables pour favoriser la pratique.

Deux types de panneaux peuvent signaler ces aménagements :

Panneau C24 :

Panneau M9 :



Cartographie des doubles sens cyclables dans le quartier Moulin, basé sur l'étude réalisée par les services techniques.

En vert : les aménagements réalisés :

Rue Vincent Auriol (entre Bergson et la maternelle Jean de la Fontaine)

Rue Denis Papin

Rue Descartes (au niveau de la Tour Descartes).

En bleu : les aménagements possibles mais non prévus pour le moment

En rouge : les aménagements non réalisables (voies trop étroites ou dénivelé trop important).

Le double sens cyclable est, depuis 2008, la réglementation nationale en vigueur sur toutes les zones à 30km/h. Il appartient donc à la collectivité de définir par arrêté, les rues sur lesquelles ces aménagements peuvent être pérennisés pour limiter les risques.

Cette présentation a donné lieu à un échange avec les citoyens présents, plusieurs problématiques ont été évoquées :

- Problématique de rues étroites, les vélos qui croisent les voitures peuvent se retrouver en danger.
L'objectif est justement d'inciter les automobilistes à être vigilant. De plus, les voies sur lesquelles ce type d'aménagement est prévu sont assez longues pour permettre aux cyclistes et aux véhicules d'anticiper les rencontres. A ce jour, aucun accident mortel n'a été recensé depuis la mise en place des doubles-sens cyclables.
- Il faudra prévoir une communication et une sensibilisation sur le sujet à destination des jeunes et des usagers de la route.

• **2^{ème} point : Retour sur les projets sélectionnés dans le cadre du Budget Participatif saison 4.**

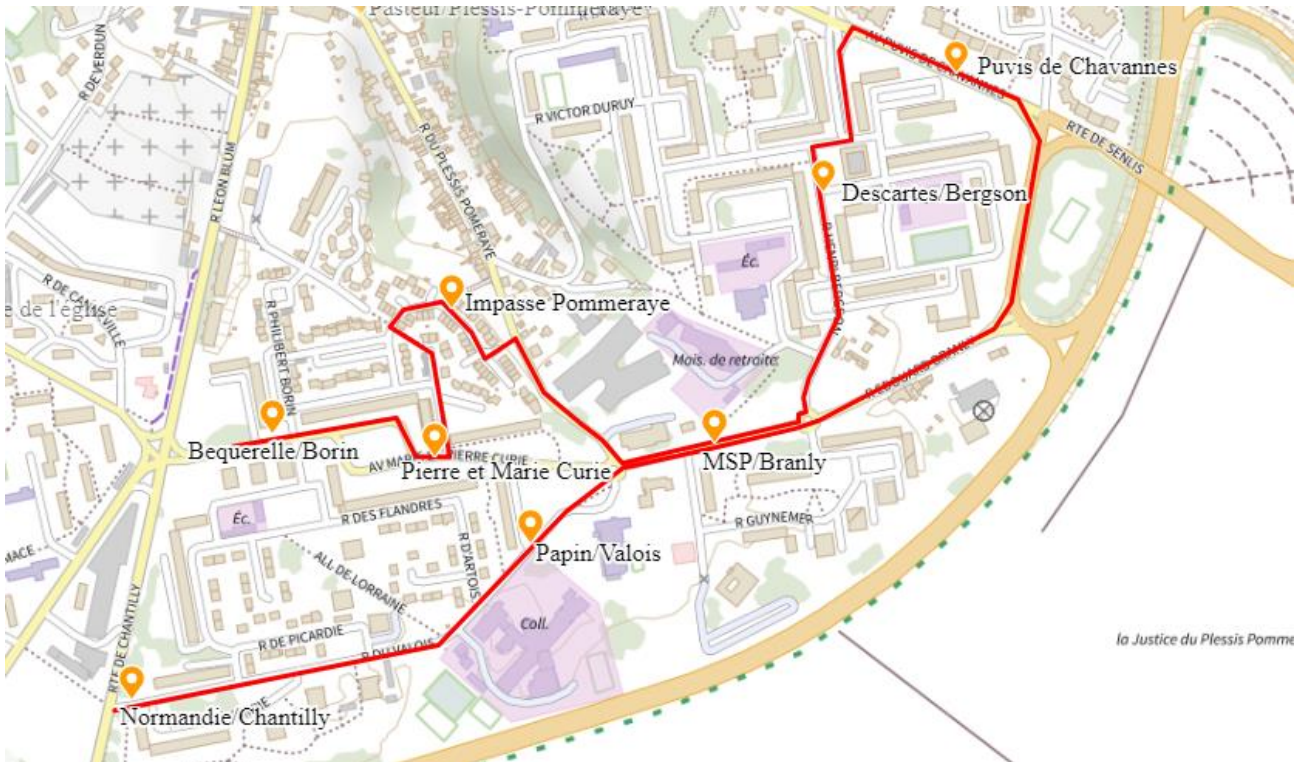
Le Jury du Budget Participatif, qui s'est tenu le samedi 3 décembre 2022, a statué sur les projets proposés par les creillois. 12 projets ont été retenus. Le projet « Dynamiser le quartier Gournay » a été désigné « Prix du public » à la suite du vote s'étant tenu sur la plateforme participative.

Certains membres du Conseil de quartier ont indiqué que le fait de récompenser financièrement un projet du dispositif manque de cohérence avec les valeurs prônées par le Budget Participatif.

TITRE DU PROJET	Thématique	Quartier	Description
L'arène d'Estampe	Cadre de Vie	Cavées	Installation de lampadaires au niveau du city stade, de mobilier urbain et de matériel pour la pratique du sport en plein air. Réalisation d'une aire de street workout.
Dynamiser le quartier Gournay	Cadre de Vie	Gournay	Installation de tables de tennis de table ainsi que de balançoires sur la parcelle du lycée Gournay dans le cadre de son occupation temporaire par l'association "pour nos enfants"
Barrière végétale	Propreté	Cavées	Installer une barrière végétale afin d'empêcher les papiers de traverser la route de Chantilly et de se disperser sur les pelouses et les entrées de la rue de Normandie les jours de marché
Aire de jeux inclusifs Quartier du Moulin.	Cadre de Vie	Moulin	Réalisation d'une aire de jeux inclusive en complément du parcours de santé proposé en 2021. Permettre aux enfants des établissements du secteur de se dépenser. L'école élémentaire Ronsard notamment, accueille des enfants en situation de handicap.
Chantiers bénévoles histoire et patrimoine	Cadre de Vie	Rive Gauche	Créer des chantiers de jeunes bénévoles permettant aux jeunes volontaires de se fédérer autour d'une oeuvre utile à la collectivité.
Espace de jeux - Parc de la pierre blanche	Cadre de Vie	Cavées	Aménagement du parc de la Pierre Blanche avec une rénovation et un agrandissement de l'aire de jeux pour enfants comprenant l'ajout de jeux pour différentes tranches d'âge.
Montgolfières a creil	Cadre de Vie	Rive Gauche	Faire connaître les monuments de la ville de creil. Développer le tourisme sur le territoire communal.
Chemin de l'Oise	Cadre de Vie	Rive Gauche	Création d'une voie verte sécurisée pour améliorer le cadre de vie en adaptant le chemin de l'Oise aux piétons. Sécuriser et rendre agréable le parcours et valoriser les bords de l'Oise. Implantation de panneaux historiques et explicatifs sur la faune et la flore afin d'inciter à la promenade. Implantation de corbeilles. Faire connaître le label, Ville fleurie. Lieux : la zone de Vaux (qui a des trottoirs vétustes ou inexistant) à Vermeuil-en-Halatte et plus largement le parcours Creil a Pont Saint Maxence en passant par la station d'épuration de Creil.
Aire de jeux sur l'île Saint-Maurice	Cadre de Vie	Rive Gauche	Renforcer l'offre d'équipements ludiques sur l'île Saint-Maurice, notamment pour la tranche d'âge 3 à 14 ans, en réalisant une aire de jeux avec des équipements solides.
Rénovation sport île saint maurice	Cadre de Vie	Rive Gauche	Réhabilitation de la pelouse du stade de l'île Saint Maurice et ajout de gradins sur les cotés.
Végétalisation de la voie public	Sécurité	Rive Gauche	Création d'un terre plein végétalisé à la place des bacs à fleurs dans la rue pasteur afin de lutter contre la prise en sens interdit de la rue, et de végétaliser le secteur.
Aménagement et dépollution cote a cri cri	Cadre de Vie	Rouher	Améliorer le cadre de vie et la propreté urbaine. Zone aménagée, avec des tables de pique-nique et des bancs, avec vue sur l'Oise. Aménagement sur les 3 sites des jardins familiaux de Creil de conteneurs à déchets ménagers ainsi que de nouvelles consignes de gestion des déchets verts qui seront compostés plutôt que jetés. Aménagement de quelques places de parking et installation de conteneurs à déchets. Pose d'un grillage en bordure de champs pour interdire l'accès à un endroit de dépôt sauvage. Ramassage des déchets par les services de la commune.

- **3^{ème} point : Préparation des diagnostics en marchant.**

Un diagnostic en marchant aura lieu dans le quartier au printemps. L'objectif de ce dispositif est de réunir techniciens, élus et citoyens lors d'une déambulation dans le quartier afin de constater l'évolution des problématiques remontées sur certains secteurs. Un itinéraire a été proposé en lien avec les signalements recueillis pendant l'année. Les membres du Conseil de quartier ont proposé d'ajouter un passage dans la rue Puvis de Chavannes et sur le secteur Descartes/Bergson.



- **4^{ème} point : Retours sur signalements.**

- Le ramassage des déchets sur le secteur du marché et de la route de Chantilly, est, semble-t-il mal effectué par le prestataire (notamment sur les espaces verts à proximité de la rue de Normandie).
 - Un rappel a été fait auprès du prestataire SUEZ.
- Avec la saison, l'entretien des escaliers du secteur devrait être plus régulier (Racine/Picasso, Becquerel et Blum, foyer Etincelle). Des feuilles et épines parsèment apparemment le sol.
 - L'ensemble des escaliers a fait l'objet d'un nettoyage par le prestataire SUEZ
- Dans la rue Borin, la hauteur des trottoirs ainsi que les poubelles laissées à l'extérieur, entravent le passage des PMR. Sur le secteur du Crédit Agricole, il manque de bateaux pour permettre aux PMR de se déplacer.
 - Pour les poubelles, l'info a été donnée à la propreté.

- Des surbaissés sont présents au niveau du Crédit Agricole. Demande de précisions sur la localisation exacte souhaitée de la part du service Voiries. Ce sujet pourra être abordé lors du prochain diagnostic en marchant prévu au printemps.
- Une date est-elle prévue pour le revêtement du terrain de pétanque de Becquerel ?
 - Aux prochains travaux sur le secteur.
- Sur le terrain de foot du secteur Guynemer, un seul but est actuellement existant, une amélioration du terrain est-elle envisageable (par exemple dans le cadre du NPNRU)?
 - Le secteur pourrait être impacté par la résidentialisation des logements bailleurs, il est envisageable de réhabiliter en partie le secteur en lien avec le bailleur.
- Des tags ont été signalés sur la MSP.
 - Signalement transmis à la Direction des Bâtiments pour intervention.

- **5^{ème} point : Questions diverses.**

- Les résidents de la copropriété rue du Valois ne reçoivent apparemment pas le magazine de la commune.
- Les pelouses sur le secteur Descartes ne sont apparemment pas entretenues régulièrement (au niveau du 1 rue Descartes).
- Le marquage des places de stationnement dans le square C. Bernard mériterait d'être repris. Il était apparemment envisagé de créer une place handicapée.
- Une voiture brûlée a été signalée au niveau du terrain de sport du Square Hélène Boucher.
- Une grille du city stade a été retiré à l'hippodrome (rue Branly).
- Dans l'escalier du Plessis Pommeraye, des marches s'affaissent de plus en plus.
- Dans le square Becquerel, les planches du banc retirées n'ont toujours pas été remises. Il faudrait également rajouter 2 bancs.
- Dans le square Diderot, il faudrait refaire le terrain de pétanque ainsi que la porte de l'aire de jeux.
- La commune peut-elle intervenir concernant le bâtiment de la courtepaille qui est très dégradé ?
- Le feu tricolore sur la route de Chantilly en allant vers le centre-ville de Creil, au niveau du radar, n'a plus ses pare-soleil, cela est gênant pour percevoir les couleurs.
- Le feu piéton au croisement route de Chantilly, rue du Valois n'est plus fonctionnel. Il en est de même pour le feu orange pour véhicule dont l'ampoule est H.S.
- Le caniveau à l'entrée de la rue de Normandie est dégradé.

Il a été demandé s'il est possible de travailler sur un projet de réhabilitation du square G. Grellier dans le cadre du Budget Participatif

Les pots de fleurs de la rue de la République qui seront retirés pour les travaux pourraient-ils être réutilisés dans le cadre d'un projet du Budget Participatif.

Une amélioration de la propreté a été signalée sur le secteur notamment grâce au travail des agents.

Conclusion

Les élus ont clôturé la séance en remerciant les participants.

Le prochain conseil de quartier se tiendra au 2^{ème} trimestre 2023.